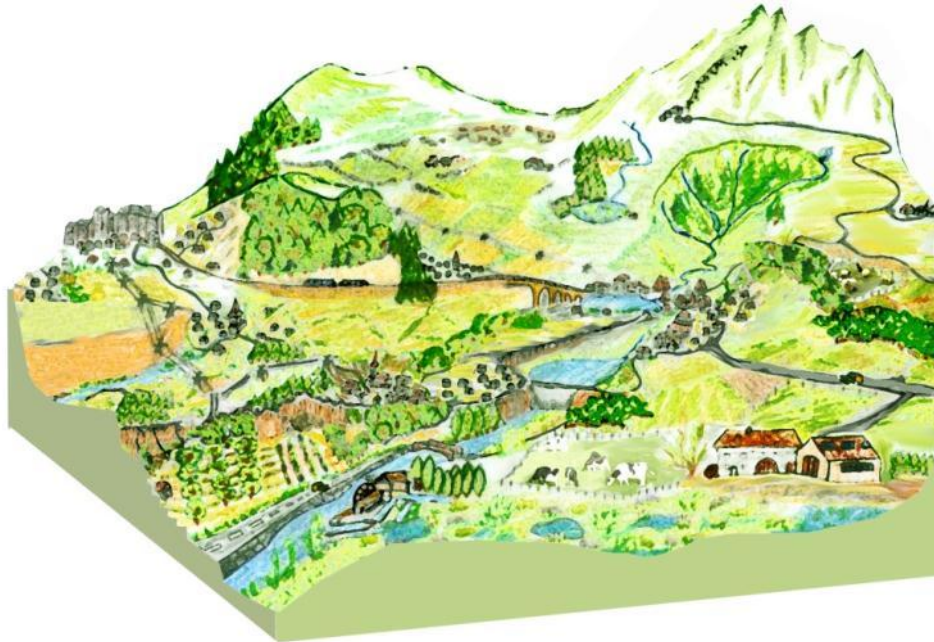


TVB et PNRVA : l'implication des élus en question

Groupe d'échanges TVB | FPNRF | 5 juin 2013



IMPLICATIONS du SMPNRVA sur Trame écologique

- ✓ 2008 : **préfiguration du réseau écologique** avec appui de Comités communs aux 2 Parcs auvergnats (PNRLF)
- ⇒ 1^{ère} réunion territoriale visant les élus auvergnats en 2009 (lien échelles Massif central et régionale)
- ✓ 2010 : réalisation de **l'étude paysagère du Parc**
- ⇒ plusieurs réunions territoriales (intégration au Plan et à la Charte du Parc)
- ✓ 2010 : lancement de l'expérimentation de **l'Atelier Rural Urbanisme** avec appui de Comités + diagnostic des attentes et besoins
- ✓ 2011 : finalisation de la **trame écologique potentielle du Massif Central** (IPAMAC) avec appuis de comités techniques à l'échelle du Massif
- ⇒ Conférences de lancement et de restitution
- ✓ 2012 : **finalisation de la trame écologique** du Parc + début du **Schéma Régional de Cohérence Ecologique**
- ⇒ 6 Réunions territoriales (1 Région et 5 PNRVA)
- ✓ 2012 : création d'un **outil pédagogique** destiné aux élus pour prendre en compte ces enjeux écologiques et paysagers dans l'aménagement du territoire

⇒ Atelier participatif + 4 rencontres thématiques + expérimentation à l'échelle d'une Communauté de Communes pour y contribuer activement

Identification des cœurs de nature potentiels :

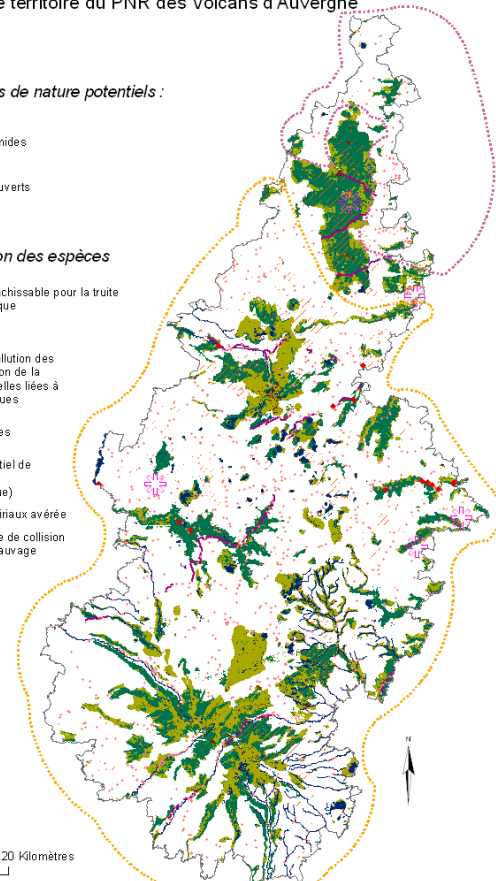
- réseau hydrographique
- milieux aquatiques et humides
- milieux forestiers
- milieux ouverts et semi-ouverts
- milieux rocheux

Obstacles à la dispersion des espèces

- ♦ ouvrage existant non franchissable pour la truite fario et le saumon atlantique
- ♦ seuil potentiel

autres

- zone concernée par la pollution des cours d'eau et la diminution de la qualité des prairies naturelles liées à l'intensification des pratiques agricoles d'élevage
- zone de cultures intensives et fortement urbanisée
- forêt présentant un potentiel de biodiversité faible (résineuse monospécifique)
- fermeture des milieux prairiaux avérée
- route présentant un risque de collision important avec la faune sauvage



L'OUTIL PEDAGOGIQUE (stage + prestations)

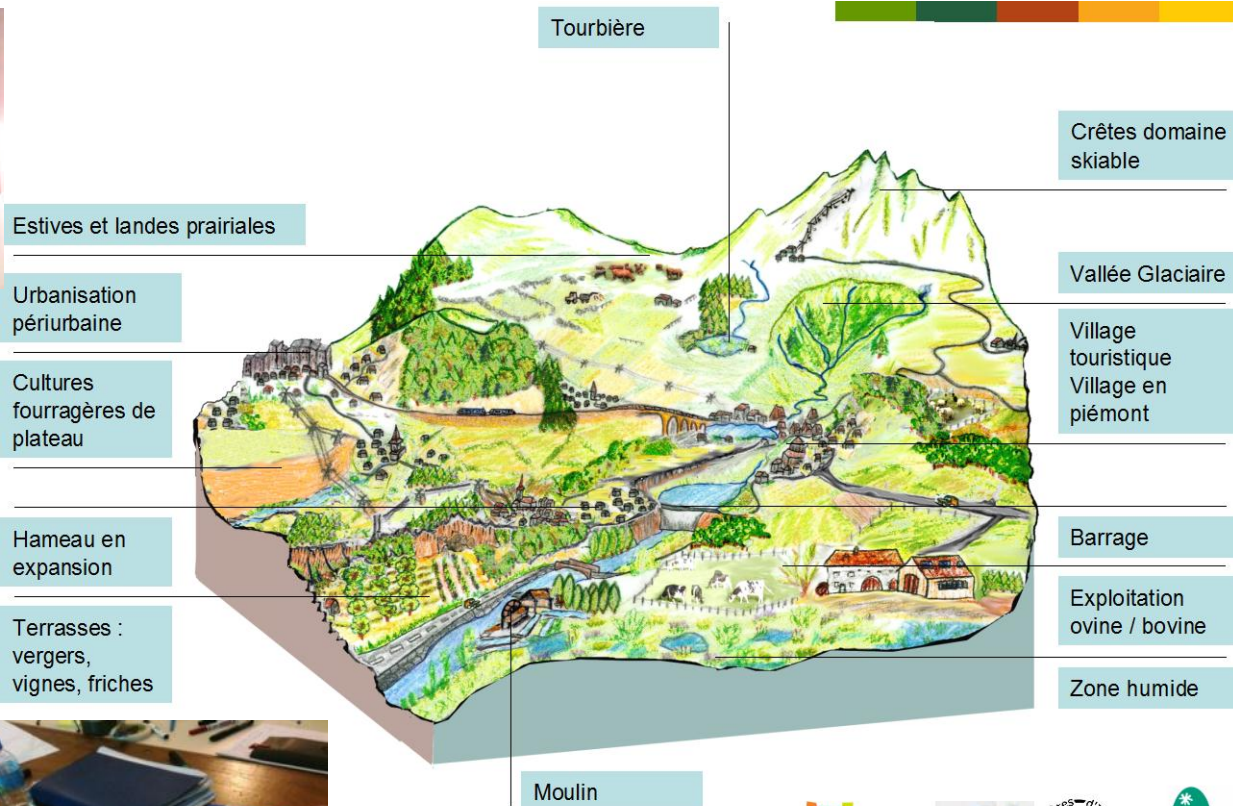


- ✓ Objectif : proposer des clefs de lecture et de **prise en compte des enjeux paysagers et de continuités écologiques** **aux élus et techniciens des collectivités locales dans les projets d'urbanisme rural** = le cadre de leurs actions publiques (Documents de planification/urbanisme – opérations d'aménagement) **en milieu rural**.
- ✓ Format de **publication numérique** : fiche imprimable en **A4** (21 X 29,7 cm)
- ✓ Fiches thématiques divisées en deux catégories :
 - Transversales (connaissances générales)
 - Méthodologiques et thématiques
- ✓ Fiches disponibles via le site internet <http://www.parcdesvolcans.fr/> sur une **plateforme d'échanges** permettant de **mettre à jour les informations** et renvoyant vers un ensemble de liens
- ✓ Réalisation avec l'appui d'**ateliers participatifs** avec les élus



L'ATELIER PARTICIPATIF AVEC 17 ÉLUS du PNR VA (21 mars 2012)

- ✓ **Objectif** : identification des besoins d'accompagnement et appropriation de la notion de paysage et de continuités écologiques => changement de référentiel



AgroParisTech
UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY
INSTITUT DES SCIENCES ET INDUSTRIES DU RURAL ET DE L'ENVIRONNEMENT
INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE EN AGRICULTURE, PÊCHERIE ET AGROALIMENTAIRE

Métafort
UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY
INSTITUT DES SCIENCES ET INDUSTRIES DU RURAL ET DE L'ENVIRONNEMENT
INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE EN AGRICULTURE, PÊCHERIE ET AGROALIMENTAIRE

gésan
GÉOGRAPHIE
ÉCONOMIQUE
SOCIÉTÉ
ANALYSE

États d'îles
ÉCONOMIE
SOCIÉTÉ
ANALYSE

Parc national régional des Volcans d'Auvergne

DÉROULEMENT DE L'ATELIER : 3 ÉTAPES

Fig.2 : étape 1, usage des mots et du photolangage

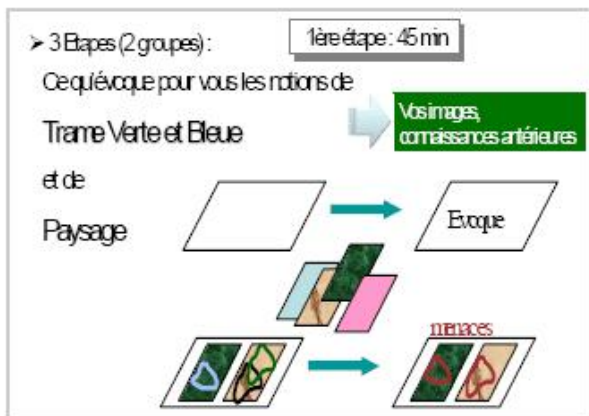


Fig. 3. : étape 3, usages individuels et collectifs des modèles paysagers

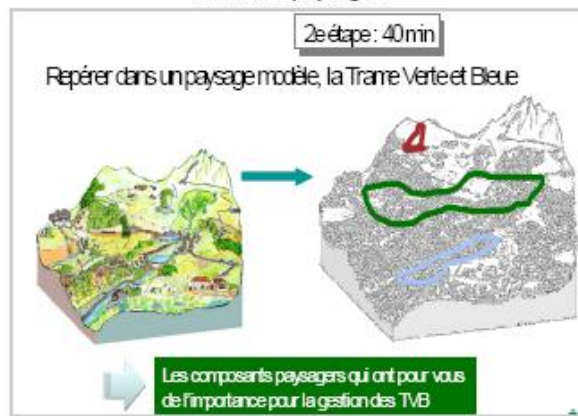
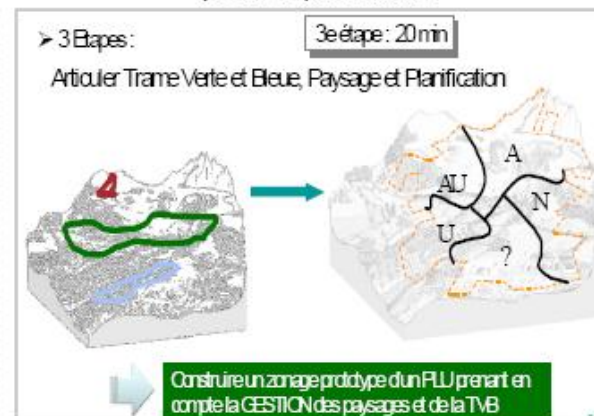


Fig. 4 : étape 3, usages des modèles paysagers pour penser la planification



PRODUCTIONS

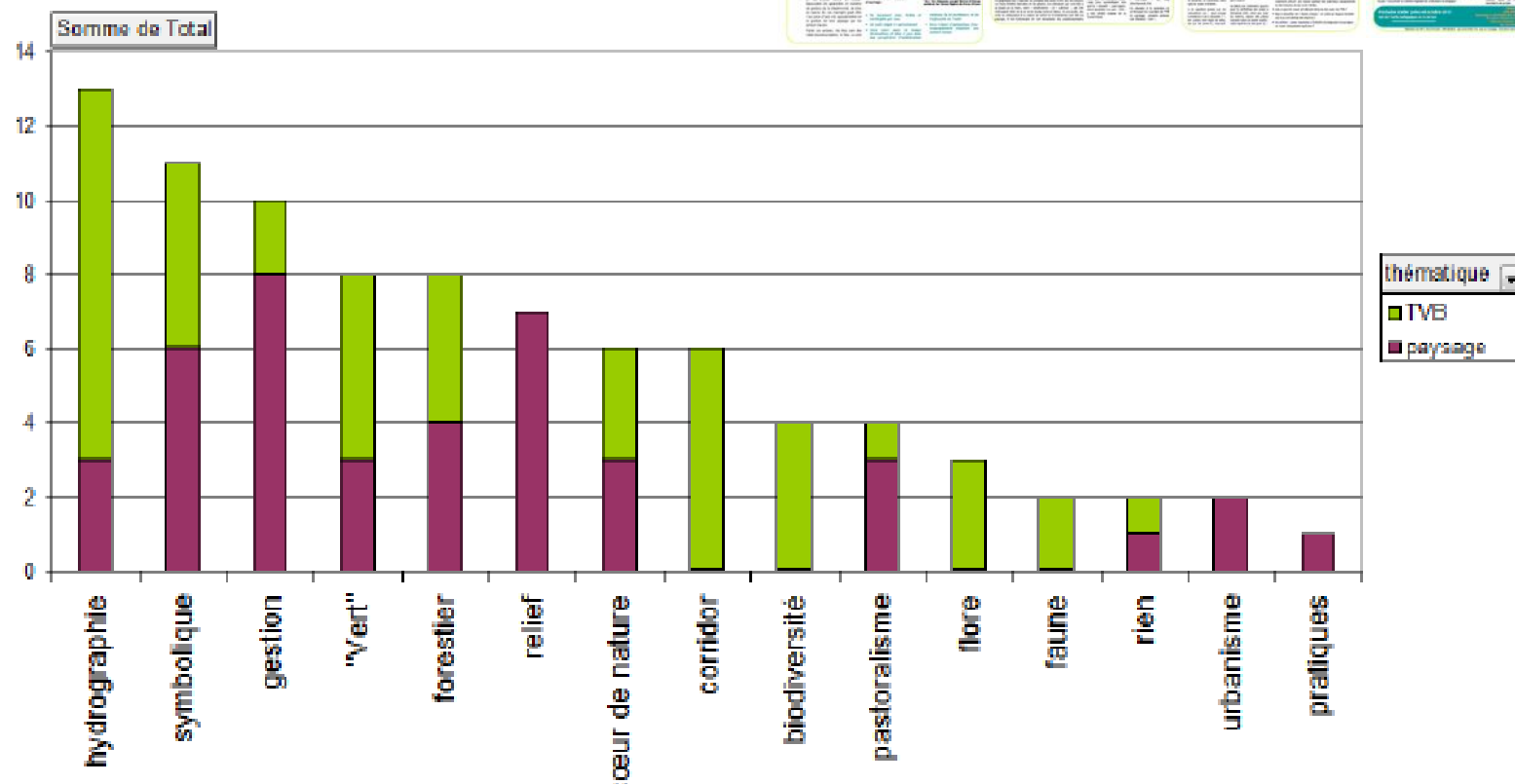


Fig. 5 : nombres et catégories de composants repérés par les acteurs à partir de leur

Etape 1 : Les mots pour dire la TVB et le paysage



PRODUCTIONS

Fig.6
Trame Verte et Bleue collective

Menaces

groupe 1
Massiac PNRVA 21/03/2012

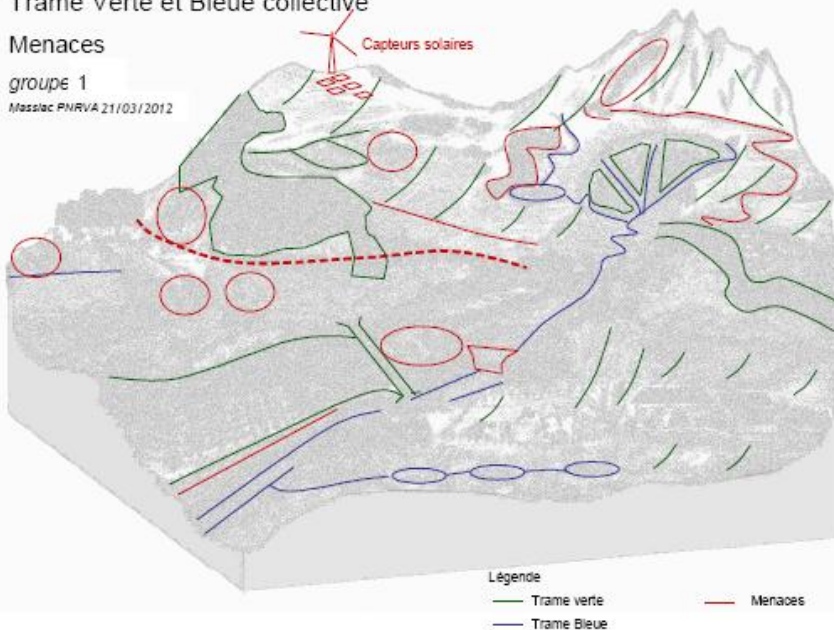
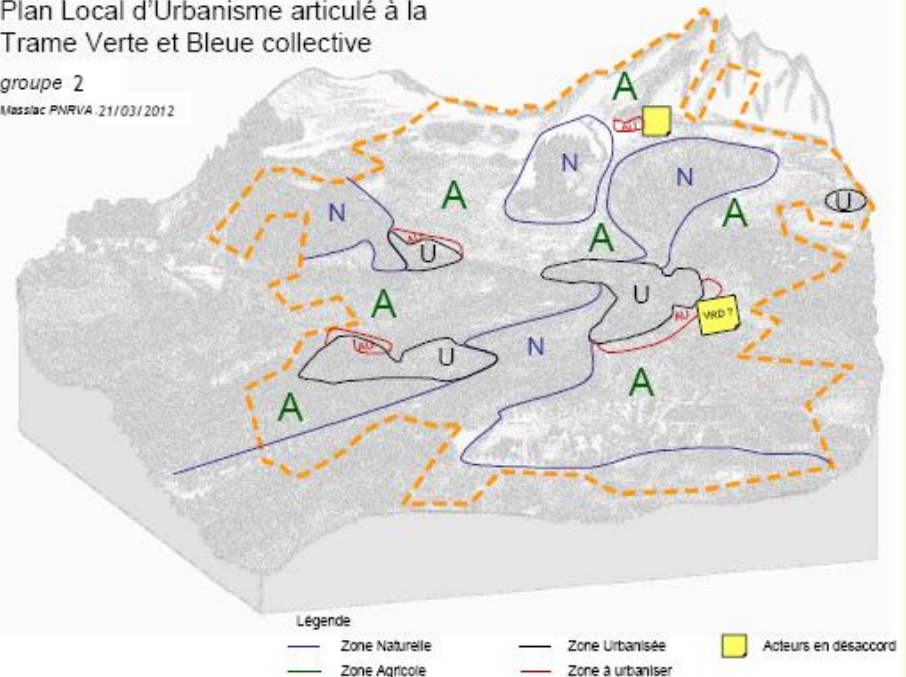


Fig.7
Plan Local d'Urbanisme articulé à la Trame Verte et Bleue collective

groupe 2
Massiac PNRVA 21/03/2012

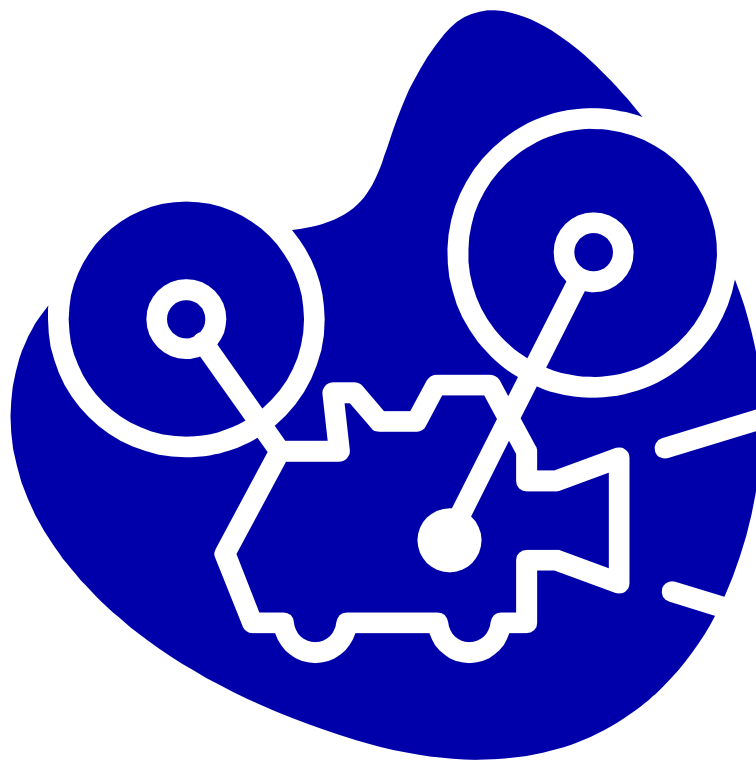


Etape 2 : Identification collective de la TVB sur le bloc diagramme paysager

Etape 3 : Intégrer les continuités écologiques et le paysage dans un document d'urbanisme

Menaces + propositions de gestion + besoins en termes d'accompagnement

EN IMAGES et SON



FINALISATION DE LA TRAME ÉCOLOGIQUE

- ✓ Finalisation **cartographique** avec mise à jour des données, **modélisation**, analyses, **comparaisons d'échelles** et avec le **schéma paysager** du territoire
- ✓ Définition d'une **stratégie d'actions à plus-values TVB** avec organisation de **5 réunions territoriales**

1^{ère} phase: Analyse des mesures et dispositions de la Charte

- Analyse bibliographique
- Groupes de travail

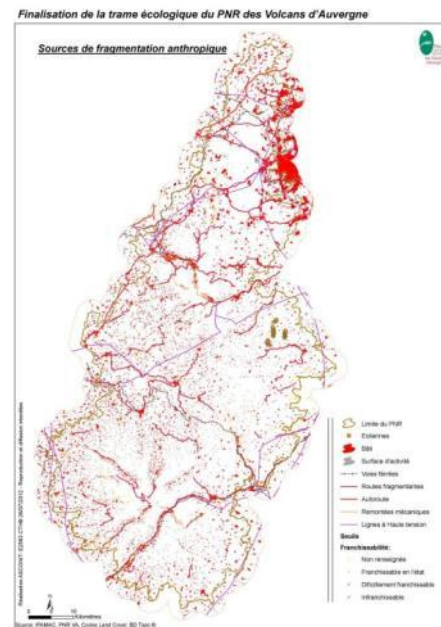
2^{ème} phase: démarche participative

Propositions d'actions pour valoriser les continuités écologiques sur le territoire du Parc

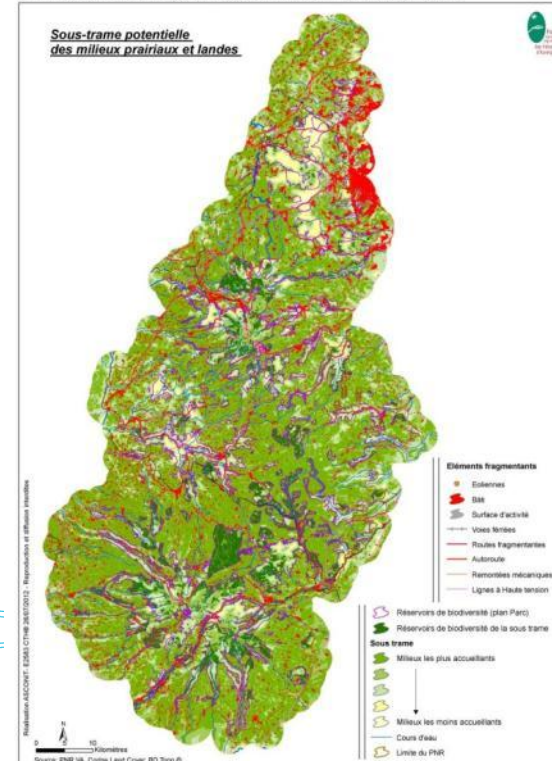
Localisation des actions avec les acteurs locaux

3^{ème} phase: synthèse

Elaboration du plan d'actions



Finalisation de la trame écologique du PNR des Volcans d'Auvergne



REUNIONS TERRITORIALES

Mise en
commun des
objectifs
partagés

Mise en avant
des
particularités
locales

Piste
d'actions
localisées
**selon les
enjeux des
territoires**

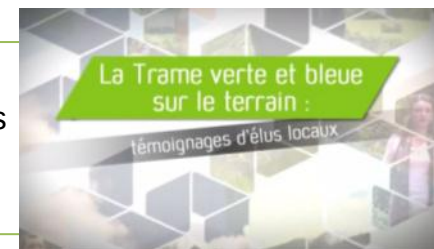


Présentation
10'

- Présentation du **déroulé des réunions et du contexte** (l'historique du travail du Parc sur les continuités écologiques depuis 2008 + Grenelle de l'environnement et SRCE)
=> distribution d'1 A4 recto-verso avec les définitions et schémas TVB-Grenelle + emboitements législatifs, de la plaquette du SRCE Auvergne

Exposer
45'

- Exposition des **grands principes des continuités écologiques** avec le *visionnage du film* sur la Trame verte et bleue comportant les témoignages d'élus en Midi-Pyrénées et en Rhône-Alpes
- Echanges avec la salle



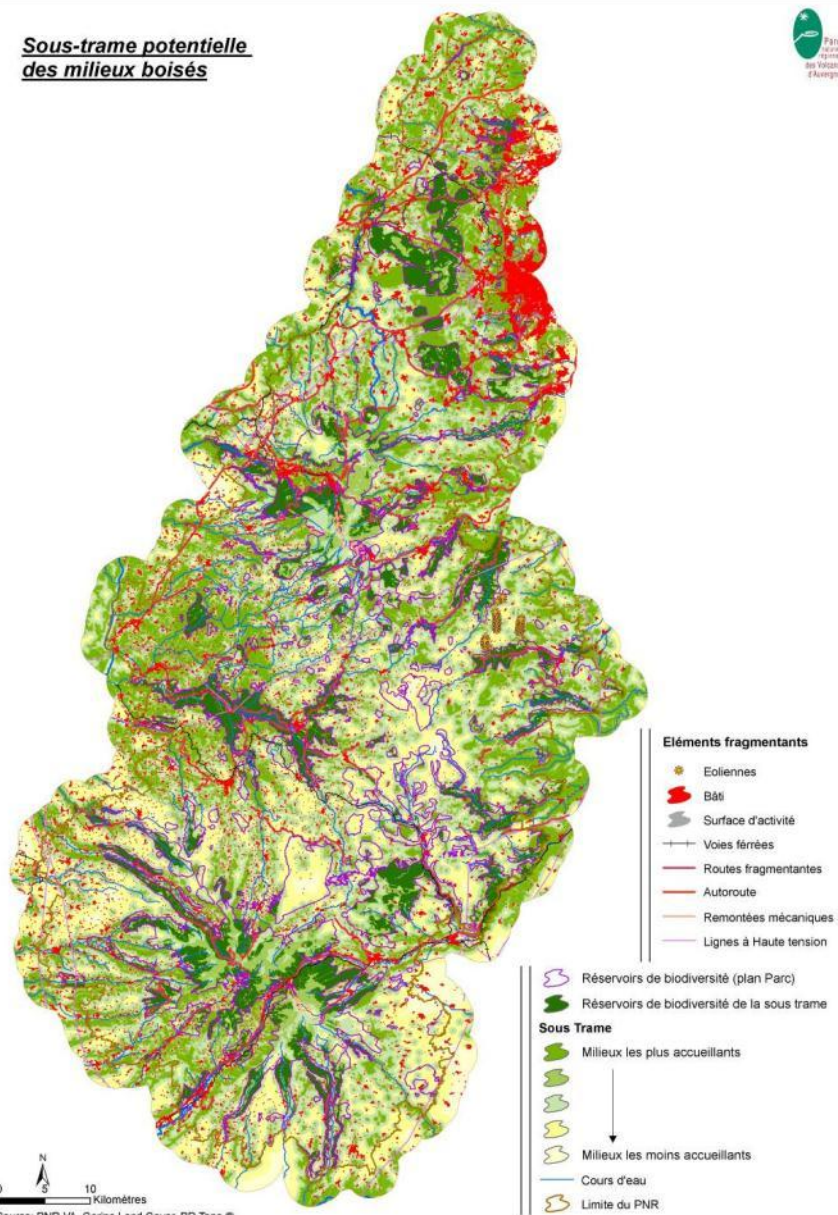
Concertation
120'

- Présentation des **résultats cartographiques** de la trame écologique à l'échelle du Parc et à l'échelle de la région naturelle concernée
=> affichage des cartes A0 des sous-trames du territoire Parc, de la carte de la trame écologique potentielle du Massif central au Pyrénées (IPAMAC- 2010) et du Plan Parc (projet de Charte 2013-2025)
distribution des cartes A3 des sous-trames de la région naturelle concernée aux participants
- Echanges avec la salle
- Présentation des **actions** Trame verte et bleue et réflexion commune sur la localisation et hiérarchisation des actions à l'échelle de la région naturelle concernée
=> distribution aux participants du tableau de propositions d'actions
- Echanges avec la salle

RESULTATS CARTOGRAPHIQUES : TRAME ECOLOGIQUE DU SMPNRVA

Finalisation de la trame écologique du PNR des Volcans d'Auvergne

Sous-trame potentielle des milieux boisés



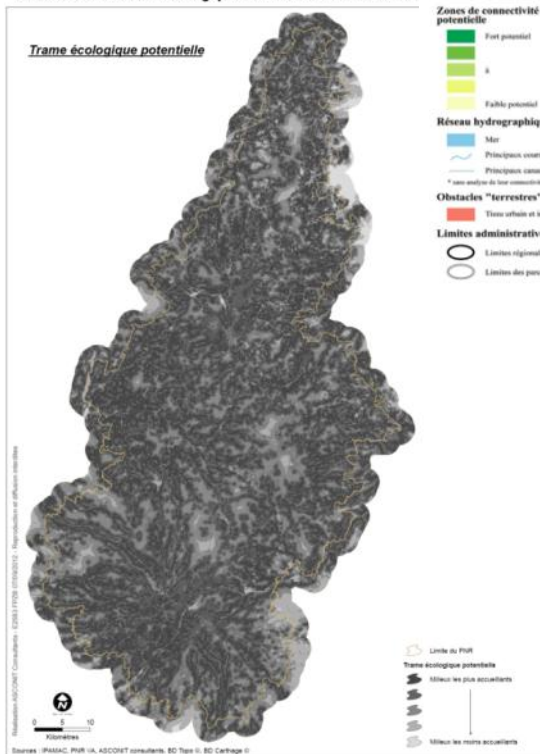
Trame écologique potentielle du Massif Central aux Pyrénées

Projet IPAMAC "Trame écologique du Massif Central"
Auteur : IPAMAC, 2010



Finalisation de la trame écologique du PNR des Volcans d'Auvergne

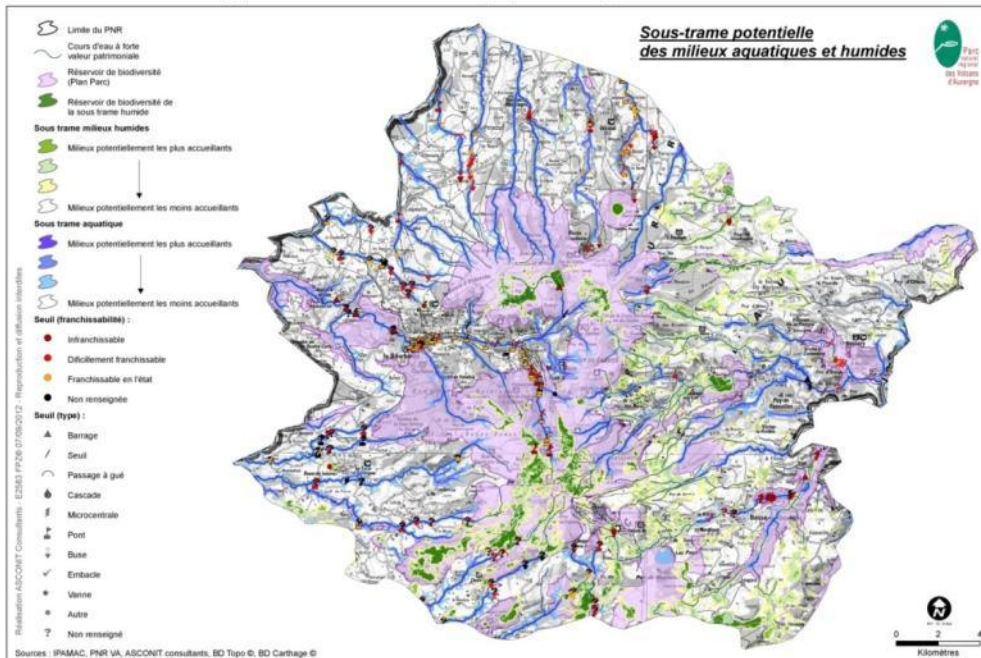
Trame écologique potentielle



REUNION TERRITORIALE

Exemple Monts Dore

Finalisation de la trame écologique du PNR des Volcans d'Auvergne (Monts Dore)



Préserver les réservoirs de biodiversité

Compléter les inventaires de terrain des "zones humides" sur le territoire du Parc

Secteurs du Parc non couverts par les inventaires existants (avec le même protocole)

Préserver les réservoirs de biodiversité

Animer un réseau de tourbières et de zones humides

Tourbières du Cézallier de l'Artense et ZH des Planèzes dont St-Flour

Préserver les réservoirs de biodiversité

Connaître et définir les bassins hydrogéologiques des lacs prioritaires du territoire

Lacs prioritaires du territoire

Améliorer la connaissance sur les fonctionnalités des corridors et réservoirs écologiques d'interfaces

Réaliser un diagnostic sur la qualité fonctionnelle de la ripisylve et des berges

Prioriser les cours d'eau

Préciser les secteurs fragmentant et leurs impacts sur les populations à enjeux

Compléter les inventaires des seuils fragmentants pour les espèces à enjeux comme le Saumon

L'Allier

Permettre la continuité du flux sédimentaire des rivières et cours d'eau

Préciser les seuils de franchissabilité pour le flux sédimentaire

A prioriser

Maintenir la fonctionnalité des cours d'eau

Définir un débit minimum biologique

Lac Crégut et son BV
Autres BV à prioriser

Préserver les espèces à forts enjeux identifiées dans la Charte du Parc

Définition et mise en œuvre de Plans d'actions territoriaux en faveur de la protection d'espèces

Engager des inventaires des "espèces cibles"

Territoire du Parc

Identifier les réservoirs des "espèces cibles" non protégés et/ou non gérés

ALIMENTATION DE L'OUTIL PEDAGOGIQUE SUR LES CONTINUITES ECOLOGIQUES ET PAYSAGERES



- ✓ **4 rencontres thématiques** basées sur participation des élus avec étude de cas sur le terrain, 1 carnet de terrain remis pour noter ses impressions, remarques, besoins, attentes, etc. puis débriefing en salle et mises en perspective (et remise de projet de fiche pédagogique)
- 1. Prendre en compte **les cours d'eau** dans les documents d'urbanisme – 4 avril à Massiac
- 2. Prendre en compte **les zones humides** dans les documents d'urbanisme – 11 avril à Bagnols
- 3. Prendre en compte **l'agriculture** dans les documents d'urbanisme – 16 avril à Ardes sur Couze
- 4. Prendre en compte **la forêt** dans les documents d'urbanisme – 14 mai à Aydat
- ✓ Le lancement d'une **expérimentation de méthode participative** pour la **planification à l'échelle de la Communauté de communes des Cheires** (DIVA 3)
- ✓ **1 journée finale de restitution** de l'ensemble des travaux (dont trame agropastorale) fin 2013

ALIMENTATION DE L'OUTIL PEDAGOGIQUE SUR LES CONTINUITES ECOLOGIQUES ET PAYSAGERES



Feuille de route

Prendre en compte le cours d'eau
dans les documents d'urbanisme

Préciser votre perception du site et
des enjeux qui lui sont liés :

Complétez, dessinez, entourez, décrivez ce qui vous semble important et ce qui vous marque durant

Cotisation - concertation

Paysage

Biodiversité

Structure des continuités
écologiques

Mesures

Préconisations d'urbanisme

Acteurs



ALIMENTATION DE L'OUTIL PEDAGOGIQUE SUR LES CONTINUITES ECOLOGIQUES ET PAYSAGERES

« Sur mon territoire il y a beaucoup de vert, je n'ai donc pas besoin de prendre en compte les trames vertes ! »

À l'échelle locale



Réaliser collectivement ce qui engage le maintien ou la restauration des continuités écologiques



En espaces naturels, agricoles ou forestiers, les continuités écologiques sont maintenues ou créées. Elles sont reconnues par les documents d'urbanisme. Elles sont reconnues par les documents d'urbanisme. Elles sont reconnues par les documents d'urbanisme.

Fiche n° 10 Prendre en compte les espaces agricoles dans les documents d'urbanisme

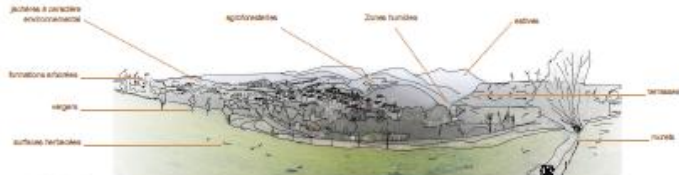
L'agriculture est une composante essentielle des territoires du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne. Elle occupe la majeure partie des surfaces, et à ce titre joue toujours un rôle crucial dans le maintien et la préservation de la biodiversité. Considérer les espaces agricoles comme continuité écologique ne se limite pas à la seule prise en compte des haies ; si ces dernières sont particulièrement utiles pour les espèces forestières, d'autres corridors écologiques, constitués par des milieux ouverts, jouent un rôle important. Appréhender la question des continuités écologiques et du paysage en lien avec l'activité agricole est avant tout la mise en avant d'actions de gestion remarquable réalisées depuis des décennies et continuer à les valoriser dans leurs fonctions écologiques, esthétiques et économiques.

Identifier et caractériser les continuités écologiques au sein de l'espace agricole

Les continuités écologiques liées aux espaces agricoles peuvent se classer de la manière suivante (pour l'entretien des infrastructures agroécologiques au sein des territoires du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, voir 2007) :

- formations arborées linéaires ou surfaciques (haies, bosquets, vergers, agroforêts...)
- surfaces herbacées (prairies extensives, bandes enherbées...)
- surfaces cultivées (jachères à caractère environnemental, bandes culturales extensives...)
- surfaces rudérales (murets, terrasses, chemins enherbés)
- zones humides (marais, sources, fossés humides)

L'association de ces éléments (haie-bande enherbée par exemple) permet de rapprocher des zones aux utilisations différentes. Leur fonctionnalité dépend de plusieurs facteurs : surface occupée et répartition, structure (forme, taille...), composition pour les formations végétales et mode de gestion.



« Pays, paysage, paysans »

Les paysages agricoles portent l'empreinte de pratiques et techniques issues de savoir-faire singuliers valorisant pour bon nombre les ressources naturelles. Réfléchir sur le paysage permet aux agriculteurs de conforter leur besoin de qualité tant de leurs systèmes de production que de leurs produits mais aussi de communiquer sur leur rôle dans le maintien durable de certains territoires.

Multiples espaces, multiples rôles

Les infrastructures agro-écologiques, au-delà de leur intérêt agronomique, jouent un rôle crucial vis-à-vis de la biodiversité. Ce sont des corridors écologiques importants pour certaines espèces (par exemple, certaines prairies humides du territoire du Parc constituent des hautes pour les oiseaux migrateurs). Ce sont aussi des habitats à part entière (par exemple les prairies de fauche d'altitude abritent un cortège floristique), ou bien encore de refuge (C'est le cas par exemple des bandes enherbées en périphérie de zones cultivées, au sein desquelles les insectes pollinisateurs peuvent trouver refuge).

agriculture / biodiversité : des services réciproques

Il faut considérer aussi que la biodiversité est utile et même nécessaire à l'agriculture (secours des cultures, maintien des sols, régulation du cycle de l'eau...).

Service de la carte technique Parc de la réserve naturelle régionale du Haut de la Chapelle - © Mairie de Lempdes

Les continuités écologiques :

Des menaces qui peuvent faire rupture :

- Environnement
- Fermeture des milieux liés à la déprise agricole
- Changement de destination des surfaces (retournement des prairies)
- Drainage des zones humides
- Intensification des pratiques
- Suppression des haies
- Urbanisation...



Identifier les continuités écologiques ?

Les écologues abordent la plupart du temps à une cartographie à l'échelle 250 000e. Leur prise en compte dans un document d'urbanisme est encore plus fine à l'échelle cadastrale (pour la carte de zonage réglementaire). Pour constituer ces continuités, divers outils peuvent être combinés :

gères,

Études plus poussées

Les habitants, des scientifiques écologiques territoriaux (ateliers participatifs)

En tenant en compte les composants suivants :

Diversité : espaces dans lesquels la diversité est la plus riche et la mieux représentée

Il s'agit de permettre la circulation et les échanges entre les milieux de même type

Japonais : les milieux ou d'habitats

Il s'agit de voir de la part de la faune et de la flore, qui biodiversité. Ces habitats fonctionnent ou habitent d'une espèce sa migration.

Corridor à restaurer : en cours de bouc. La gestion des corridors vise à permettre la mobilité des espèces que l'habitat favorise.

Continuités cohérentes : les espèces circulent entre les territoires de l'homme, aussi, pour une meilleure cohésion écologique, leur prise en compte doit aller au-delà des limites administratives.

histoire de fil
Il s'agit de comprendre ce qu'est le fil de la continuité et de le maintenir. Le fil de la continuité est le lien qui relie les milieux de même type. Il s'agit de le maintenir et de le restaurer. Le fil de la continuité est le lien qui relie les milieux de même type. Il s'agit de le maintenir et de le restaurer.



Qui compose l'Atelier Rural d'Urbanisme ?

Une quinzaine d'acteurs institutionnels et d'organismes de conseil :

SMPNRVA Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne
CRA Conseil régional d'Auvergne
DREAL Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
DDT Directions départementales des territoires Cantal et Puy-de-Dôme
STAP Services territoriaux de l'architecture et du patrimoine Cantal et Puy-de-Dôme
CG Conseils généraux Cantal et Puy-de-Dôme
CDA Chambres d'agriculture Cantal et Puy-de-Dôme
CAUE Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement Cantal et Puy-de-Dôme
Aduhne Agence locale des énergies et du climat
EPF SMAF Établissement public foncier
SAFER Auvergne Société d'aménagement foncier et d'établissement rural d'Auvergne
ARDTA Agence régionale de développement des territoires d'Auvergne

Comment contacter l'Atelier Rural d'Urbanisme ?

Pour nous faire part de vos idées, de vos projets et solliciter les services de l'ARU, contactez :

Solenn JOUAN

Chargée de mission ARU

Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne
Montlosier - 63970 Aydat
04 73 65 64 18
sjouan@parcdesvolcans.fr



© EH Studio des deux prairies

Pour en savoir plus :

Consultez le site Internet du Parc
www.parcdesvolcans.fr/ARU

L'Atelier Rural d'Urbanisme est une démarche animée par



et soutenue par



© 2013 Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne



L'ARU

L'Atelier Rural d'Urbanisme
du Parc des Volcans d'Auvergne

Un réseau d'acteurs
au service des territoires ruraux



Qu'est-ce que l'Atelier Rural d'Urbanisme ?

L'ARU est un collectif technique qui propose un soutien méthodologique mutualisé aux pays, EPCI et communes ayant approuvé la Charte 2013>2025 du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne dans le domaine de l'urbanisme.
Ce n'est pas un organisme de conseil supplémentaire mais un réseau d'acteurs structuré.

Quels sont ses objectifs ?

- > faciliter le montage et le suivi des projets d'urbanisme portés par les collectivités
- > articuler et mutualiser l'action des interlocuteurs habituels
- > améliorer l'interface maîtrise d'ouvrage / maîtrise d'œuvre

Dans quels domaines intervient-il ?

En urbanisme de planification
documents réglementaires
à portée stratégique



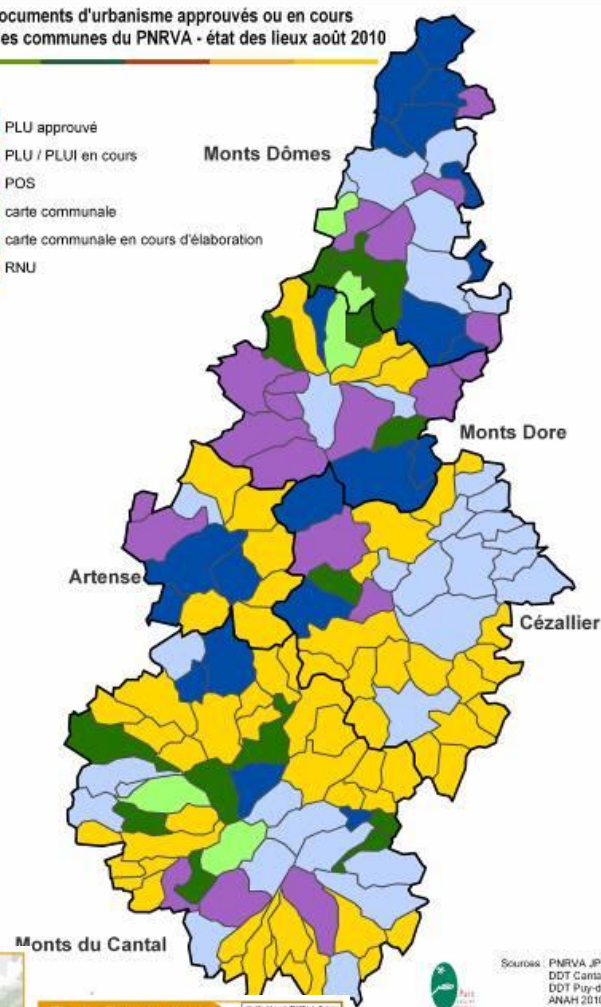
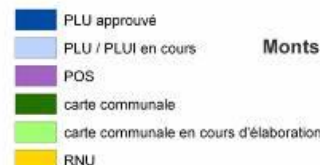
En urbanisme pré-opérationnel
en vue de la réalisation
d'un projet urbain



Les domaines dans lesquels il n'intervient pas :

- > architecture
- > voirie et réseaux divers (VRD)
- > eau potable et assainissement
- > zones d'activités sans mixité de fonction
- > instruction des autorisations d'urbanisme
- > conseil aux particuliers

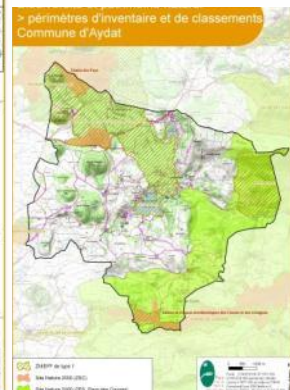
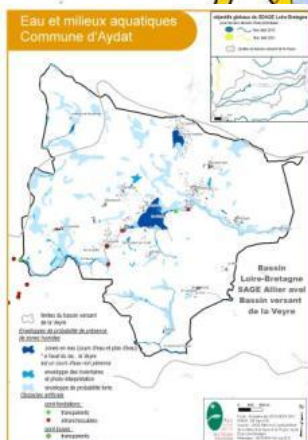
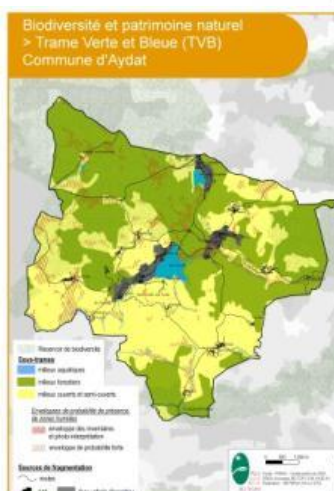
Les documents d'urbanisme approuvés ou en cours pour les communes du PNRVA - état des lieux août 2010



Sources : PNRVA, 8 mars 2010
DDT Cantal
DDT Puy-de-Dôme
ANAH 2010
CEE Puy-de-Dôme
Rédaction : PNRVA août 2010

REGARD DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL
DES VOLCANS D'Auvergne
SUR LA COMMUNE D'AYDAT
PUY-DE-DÔME

A > DOCUMENT DE SYNTHESE (NOVEMBRE 2012)
REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME



DE LA DIFFICULTE DE MOBILISER LES ELUS **en milieu rural**

- ✓ Le **FORMAT** du moment à partager avec les élus : c'est l'atelier en début de soirée qui a le plus mobilisé (et la période : éviter les périodes touristiques et des foins)
- ✓ 1 Journée paraît trop long bien qu'il y ait une grosse demande d'aller **sur le terrain voir concrètement**
- ✓ L'échelle du **TERRITOIRE** de « rattachement » : le plus proche possible de l'échelle de décision, **la Communauté de Communes paraît la plus appropriée** à la problématique (mais 22 CC sur le PNRVA ... => nos 5 réunions territoriales).
- ✓ **Faire connaître, Donner envie** (les débats techniques sur les méthodes de cartographie ennui et perdent les élus) :
« changer le regard » en essayant de **rester simple et concret** => **l'approche (éco)paysagère** est plus sensible et appropriable !
- ✓ **Faire vivre** : apporter des éléments de **réponse concrète**, proposer **un accompagnement (en avoir les moyens et compétences sur le long terme = suivi)** et le partager (formations, relais), **favoriser le dialogue, l'échange**





MERCI

Groupe d'échanges TVB | FPNRF | 5 juin 2013

